



TGV annulé sur un billet TGV-Air avec Air France

Par **Deub**, le **15/08/2017** à **20:36**

Bonjour,

J'ai reçu un email et un SMS d'Air France pour m'informer que mon TGV était annulé et que je devais les contacter. En regardant ma réservation sur internet je me suis aperçu qu'ils avaient modifié auparavant, sans me prévenir, mon TGV ainsi que mon vol (le TGV partait 2h plus tard par rapport au train d'origine et il m'avait mis sur un autre vol 5h plus tard par rapport au vol original que j'avais réservé.

Le second train a été annulé et j'ai cette fois reçu une communication. En contactant Air France, ils m'indiquent que le train correspond à un pré-acheminement et que l'annulation n'entraîne aucun remboursement.

Est-ce normal que je n'ai droit à aucun remboursement alors qu'ils annulent 1/4 de mon voyage (j'ai pris un aller-retour)?

Merci